

CHM-03

RISQUES CHIMIQUES : MAITRISER LA CERTIFICATION DE SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Informer les responsables des entreprises extérieures du contexte particulier dans lequel leur entreprise va exercer son activité
- Former aux risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises
- Acquérir les bases d'une culture sécurité
- Répondre à l'obligation de formation, pour les entreprises extérieures, par France Chimie (Anciennement UIC)
- Obtenir l'habilitation RC 2 / habilitation sécurité des personnels des entreprises extérieures niveau 2

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction à la formation sécurité des entreprises extérieures N2 : Évaluation des acquis, mise à jour des connaissances**
 - ✓ Présentation croisée des stagiaires et du formateur, présentation de la formation et des objectifs
 - ✓ Retour sur les acquis de la formation niveau 1, retour sur les spécificités de l'habilitation RC N2
- **Appréhender le contexte et les enjeux de la sécurité pour le personnel d'encadrement**
 - ✓ Définir l'accident du travail et la maladie professionnelle : définition, statistiques, les origines, l'analyse d'accident et les conséquences
 - ✓ Connaître le contexte réglementaire : principes généraux de la prévention, évaluation des risques et le document unique, la réglementation relative à l'intervention des EE, les différences entre le PPSPS et le plan de prévention
 - ✓ Identifier le principe de responsabilité pénale : responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques, la délégation de pouvoir, les principaux délits, les sanctions, jurisprudence

- ✓ Faire le point sur les acteurs internes et externes de la sécurité : CHSCT, inspection du travail, services de santé au travail, CARSAT, service sécurité interne à l'EU, etc.
- **Maîtriser le rôle et les missions du titulaire d'une habilitation risque chimique de niveau 2**
 - ✓ Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice (site d'activité)
 - ✓ Préparer et organiser le travail : inspection commune préalable, le plan de prévention, les autorisations de travail et permis associés, les consignes et modes opératoire
 - ✓ Communiquer et expliquer aux intervenants les autorisations, les documents de travail, les modes opératoires
 - ✓ Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE
 - ✓ Être réactif à tout changement de la situation de travail (reprise de l'analyse des risques en cas de situation dégradée, actions à entreprendre dans ce cas)
 - ✓ Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent
- **Savoir réaliser une évaluation des risques et définir des mesures de prévention ou de protection du personnel**
 - ✓ Identifier des risques et moyens de prévention à partir de cas illustrés
 - ✓ Mettre en lumière une méthodologie d'analyse de risques opérationnelle
- **Développer, structurer son plan de prévention, mettre en place des procédures**
 - ✓ Identifier des situations de coactivité et moyens de prévention associés à partir de cas illustrés
 - ✓ L'analyse de l'inspection commune, la rédaction du plan de prévention et des permis associés
- **Conclusion de la formation sécurité des entreprises extérieures niveau 2**
 - ✓ Rappel de l'importance du rôle du N2 et de son implication dans l'évaluation des risques
 - ✓ Rappel du devoir d'exemplarité, de l'importance du comportement individuel et du savoir-être
 - ✓ Rappel de la règle d'or : " d'autorisation de travail écrite, pas de travail "

PUBLIC CIBLE :

- Chefs de chantier
- Responsables d'entreprises extérieures
- Personnel d'encadrement
- Formation obligatoire pour toute personne devant intervenir sur un site chimique classé

DUREE DE LA FORMATION :

3 Jours (24 heures)

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience